

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Bonne-Espérance

Une séance spéciale du Conseil a eu lieu le 16 septembre à 20 h 05
sous la présidence du maire, Dale Roberts-Keats

Présent: Maire: Dale Roberts-Keats

Les conseillers suivants : Angela Spingle
Dwight Anderson
Clara Buckle
Leon Keats
Garland Nadeau
Robbie Thomas

Absent:

Participation du public : 0

Est également présent le secrétaire-trésorier, Leslie Woodland, le
quorum est vérifié par le maire, Dale Roberts-Keats

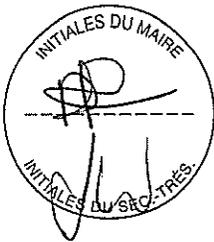
2024-4452 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2024
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du²⁷ août 2024
5. Présentation des comptes à payer pour septembre 2024 à 120 000,00 \$.
6. Présentation des engagements financiers pour octobre 2024 à 120 000,00 \$.
7. Résolution concernant la demande de terrain de Western Point Docks
8. Résolution visant à soumettre un projet à la MRC pour l'achat de nouveaux équipements pour le service d'incendie volontaire MBE
9. Résolution pour l'achat d'un panneau de contrôle pour le système d'égouts
10. Résolution visant à accepter l'exonération fiscale de l'ADT ; créditer toutes les années d'imposition à l'exception des trois (3) années d'exploitation du Patty's Diner.
11. Résolution visant à appuyer l'analyse par le gouvernement du Québec du projet de création d'une aire protégée dans la municipalité de Bonne Espérance.
12. Varia
13. Période de questions
14. Clôture de la séance

Il est proposé par Garland Nadeau, appuyé par Robbie Thomas et décidé à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

2024-4453 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2024

Il est proposée par Dwight Anderson, appuyée par Angela Spingle et résolu unanimement l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2024.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Bonne-Espérance

**2024-4454 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 AOÛT 2024**

Il est proposée par Dwight Anderson, appuyée par Angela Spingle et résolu unanimement l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 août 2024.

**2024-4455 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER
POUR SEPTEMBRE 2024 À 120 000,00 \$.**

Il est proposée par Dwight Anderson, appuyée par Garland Nadeau et résolu unanimement la présentation des comptes créditeurs pour septembre 2024 à 120 000,00.

**2024-4456 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS
FINANCIERS POUR OCTOBRE 2024 À 120 000,00
\$.**

Il est proposé par Dwight Anderson, appuyé par Garland Nadeau et résolu à l'unanimité de présenter les engagements financiers pour octobre 2024 à 120 000,00 \$.

**2024-4457 RESOLUTION CONCERNING THE WESTERN
POINT DOCKS LAND APPLICATION**

Il est proposé par Robbie Thomas, appuyé par Leon Keats et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de terrain de Western Point Docks.

**2024-4458 RÉSOLUTION POUR SOUMETTRE UN PROJET
À LA CRM POUR L'ACHAT DE NOUVEAUX
ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE
D'INCENDIE VOLONTAIRE DE MBE**

Il est proposé par Angela Spingle, appuyé par Garland Nadeau et résolu à l'unanimité de soumettre un projet à la MRC pour l'achat de nouveaux équipements pour le service d'incendie volontaire MBE.

**2024-4459 RÉSOLUTION POUR L'ACHAT D'UN PANNEAU
DE CONTRÔLE POUR LE SYSTÈME D'ÉGOUTS**

Il est proposé par Robbie Thomas, appuyé par Dwight Anderson et résolu à l'unanimité d'approuver l'achat d'un panneau de contrôle pour le système d'égout.

**2024-4460 RÉSOLUTION VISANT À ACCEPTER
L'EXONÉRATION FISCALE DE L'ADT ;
CRÉDITER TOUTES LES ANNÉES
D'IMPOSITION À L'EXCEPTION DES TROIS (3)
ANNÉES D'EXPLOITATION DU PATTY'S
DINER.**

Il est proposé par Clara Buckle, appuyé par Robbie Thomas et résolu à l'unanimité d'accepter l'exemption fiscale de l'ADT ; créditer toutes les années d'imposition à l'exception des trois (3) années d'exploitation du Patty's Diner.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Bonne-Espérance

No de résolution
ou annotation

2024-4461 RÉSOLUTION POUR APPUYER L'ANALYSE DU
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SUR LA
PROPOSITION DE CRÉATION D'UNE AIRE
PROTÉGÉE DANS LA MUNICIPALITÉ DE
BONNE ESPERANCE.

ATTENDU QUE le Québec a adhéré au nouveau Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal, dont la cible phare est de conserver 30 % des terres et des océans de la planète (cible 3) d'ici 2030;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a lancé le 5 juin 2018 un appel à projets d'aires protégées sur les terres publiques du sud, ouvert à tous et visant à recueillir des propositions d'aires protégées de la part d'intervenants de divers horizons;

ATTENDU QUE pour atteindre cette nouvelle cible, les municipalités et les MRC sont appelées à jouer un rôle stratégique de premier plan en raison de leur expertise en matière d'aménagement du territoire;

ATTENDU QUE le Québec protège actuellement près de 17 % de son territoire continental et que les écosystèmes situés au sud du 49^e parallèle sont sous-représentés;

ATTENDU QUE la municipalité désire jouer un rôle actif dans la protection des milieux naturels et semi-naturels de son territoire;

ATTENDU QU' en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (CQLR, c. C-61.01), une aire protégée est une aire géographique clairement délimitée qui est reconnue, consacrée et gérée, par tout moyen efficace, légal ou non, afin d'assurer la conservation à long terme de la nature ainsi que des services écosystémiques et des valeurs culturelles qui y sont associés;

ATTENDU QUE le gouvernement réalisera des phases d'analyse et de consultation qui permettront de caractériser adéquatement les territoires et de recueillir toute l'information nécessaire pour prendre une position éclairée sur les territoires à protéger en priorité dans la région;

ATTENDU QUE la priorisation des territoires à protéger tiendra compte de la vision de la municipalité de Bonne Espérance;

ATTENDU QUE la prochaine étape, à l'automne 2024, est une pré-analyse des projets par les ministères concernés;

ATTENDU QUE la municipalité demande une révision des limites actuelles de la réserve d'aire protégée, proposée par le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité demande que les droits d'occupation soient accordés à des fins de villégiature, ainsi que la possibilité d'aménagement futur d'installations de prélèvement d'eau à des fins municipales;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Bonne-Espérance

ATTENDU QUE la municipalité demande une concession raisonnable des droits d'exploitation des sablières et gravières ;

ATTENDU QUE cette résolution n'a pas pour effet d'approuver les territoires proposés mais d'accepter que les territoires proposés soient analysés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Angela Spingle, appuyé par Garland Nadeau et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil de la municipalité de Bonne Espérance appuie l'analyse du projet d'aire protégée par le gouvernement du Québec.

^{wt} ⁶²
~~2024-4440~~ **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposée par Robbie Thomas, appuyée par Angela Spingle et décidée à l'unanimité, de lever la séance à 20 h14.

DALE ROBERTS KEATS

MAIRE

LESLIE WOODLAND

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER